

RÉSUMÉ :

Cent vingt enfants (garçons et filles) dans trois écoles de la région liégeoise, Belgique, et 120 enfants dans trois écoles de la région parisienne se sont vus proposer une épreuve de production de phrases exprimant la possession intrinsèque dans le cas des parties du corps ainsi qu'une épreuve de contrôle se rapportant à la possession (extrinsèque) d'objets familiers. Dix adultes dans chaque région ont accepté de se conformer à la même passation. Les résultats ont été comparés avec ceux d'une étude correspondante menée il y a trente ans dans les régions de Versailles et de Liège. Les résultats confirment le maintien d'une différence de fréquence d'utilisation de certaines formes particulières d'expression de la possession intrinsèque entre Liège et Paris, et ce aux divers niveaux scolaires entre la première année (CP) et la 5e année primaire (CM2) et chez les adultes participants, avec toutefois des modifications de fréquence moyenne qui peuvent suggérer un affaiblissement de l'influence indirecte du dialecte wallon sur le français régional liégeois. On documente également une influence de l'exposition aux structures anglaises exprimant la possession intrinsèque sur la pratique correspondant en français.

MOTS-CLÉS :

Possession intrinsèque (inaliénable) et extrinsèque - Parties du corps - Enfants des écoles liégeoises et parisiennes - Études transversales - Production de phrases - Influence dialectale régionale - Influence de l'immersion scolaire français/anglais - Comparaison de données à intervalle de trente ans.

L'EXPRESSION LINGUISTIQUE DE LA POSSESSION INTRINSÈQUE : UN DOUBLE SUIVI DÉVELOPPEMENTAL TRANSVERSAL À 30 ANS D'INTERVALLE EN RÉGION PARISIENNE ET LIÉGEOISE

par Jean-Adolphe RONDAL, Marianne DEL PUP,
Stéphanie POULAIN

SUMMARY : *Expressing inalienable possession in the case of body parts : a 30-year developmental transversal follow-up in Paris and Liège.*

One hundred and twenty children (girls and boys) from three primary schools in Paris and Liège, Belgium, have received a test of sentence production regarding the expression of inalienable possession in the case of body parts, as well as a control task on the expression of extrinsic possession of familiar objects. Ten adults from each region have accepted to participate in the same testing. The results have been compared to those of a corresponding study conducted thirty years ago in Liège and Versailles, France. The results confirm the differences previously found in the expression of inalienable possession between the children and the adults in Paris and Liège, to the extent that the participants in the Liège sample were relying more on the possessive adjectives instead of the articles to express inalienable possession. In the previous study, these differences were attributed to an indirect influence of the Walloon dialect (itself historically influenced by surrounding Germanic languages) which makes more frequent use of the possessive forms even in the cases of inalienable possession. In the present study, the differences in the frequency of use of certain forms in the expression of inalienable possession between Liège and Paris tended to narrow, suggesting a weakening of the opposite-sense influence from the Walloon dialect and regional French in Liège regarding these structures. An influence of the exposure to the English language on the French forms expressing intrinsic possession in immersion classes is also documented.

KEY-WORDS :

Intrinsic possession (inalienable) and extrinsic possession - Body parts - Children from primary schools in Liège and Paris - Transversal approach - Sentence production - Regional dialectal influence - Influence of French/English school immersion - Comparison of data over a 30-year period.

Jean-Adolphe RONDAL
Professeur à la Faculté de
Psychologie de l'Université
de Liège (Belgique)
Département des Sciences
Cognitives
Courriel : jeanarondal@skynet.be

Marianne DEL PUP
Logopède
Faculté de Psychologie de
l'Université de Liège
Département des Sciences
Cognitives

Stephanie POULAIN
Logopède
Faculté de Psychologie de
l'Université de Liège
Département des Sciences
Cognitives

L'article est basé sur deux mémoires de licence en logopédie présentés respectivement par M. Del Pup et S. Poulain à la Faculté de Psychologie de l'Université de Liège, Département des Sciences Cognitives, et effectués sous la direction du Professeur J.A. Rondal (auquel toute correspondance relative au présent travail doit être envoyée : courriel jeanarondal@skynet.be)

La langue française offre la possibilité de marquer la distinction entre possession intrinsèque et extrinsèque. Une possession est dite extrinsèque lorsqu'elle est garantie par la structure même du possédant (on parle aussi de possession inaliénable*, pour un historique linguistique et anthropologique de la notion d'inaliénabilité). C'est le cas pour la relation entre l'être animal et les parties du corps. Les grammaires normatives* recommandent l'usage de l'article en lieu et place de l'adjectif possessif dans les cas de possession intrinsèque. Ainsi, il est conseillé de dire : *J'ai mal à la tête (J'ai un mal de tête)* plutôt que *J'ai mal à ma tête (Ma tête me fait mal)* puisqu'on ne peut avoir mal à la tête de quelqu'un d'autre ; *Il se frappe les cuisses* plutôt que *Il se frappe ses cuisses*¹ (le pronom réflexif ne laissant aucun doute sur l'identité du possesseur), et *L'homme lève le bras* (si c'est bien le sien et si le possesseur est l'agent de l'action exprimée par le verbe*) plutôt que *L'homme lève son bras*. Il s'ensuit que la possession banale implique plutôt l'usage de l'article que du possessif, un paradoxe puisque les formes possessives ont pour fonction d'exprimer la possession.

L'usage de l'article pour exprimer une possession claire et banale paraît exister en français depuis au moins le 17^e siècle*. Cet usage² a l'avantage de libérer, pour ainsi dire, les formes possessives de l'expression triviale de la possession au profit d'une fonction expressive. Ainsi, le possessif peut être utilisé pour attirer l'attention sur la singularité d'un référent (*Elle a sa migraine*, A. France, Balthasar ; *Ses longs cheveux blonds, Il lui demanda sa main****) et dans un certain nombre d'autres contextes analysés notamment par Hatcher***. Dans tous ces cas, l'emploi de l'article a pour effet d'isoler symboliquement la partie du corps de la personne possédante et de conférer à cette partie une existence propre ressortissant à une possession extrinsèque. Par exemple, dire à quelqu'un *Prenez mon bras*, c'est faire de ce bras une sorte de canne ou de béquille (comparez avec *Prenez moi le bras*). De même pour *Donner son sang* par opposition à *Avoir le sang chaud* ou *Pisser le sang*.

Dans la seule étude développementale connue portant sur la possession intrinsèque, Rondal* a confronté la production du possessif et de l'article défini devant les noms désignant les parties du corps chez des enfants liégeois et versaillais (garçons et filles en proportions égales par classe scolaire) de 3 à 11 ans d'âge. Les niveaux socio-économiques, de part et d'autre, pouvaient être qualifiés de moyen à moyen supérieur et ne différaient pas à chacun des niveaux scolaires étudiés. Outre l'aspect ontogénétique, la recherche visait à tester une éventuelle influence des parlers germaniques (néerlandais et allemand), véhiculée par l'intermédiaire du dialecte wallon en région liégeoise. Le wallon à l'instar des langues germaniques utilise préférentiellement le possessif pour exprimer la possession même intrinsèque. Les résultats de cette étude exploitant une technique de production d'énoncés induits par des planches dessinées illustrant une action impliquant une partie du corps, montraient que les enfants parisiens utilisent davantage les constructions avec l'article défini dans l'expression de la possession intrinsèque que les enfants liégeois et ce à chaque niveau d'âge et pour les trois catégories de phrases étudiées (types : *Se laver les mains, tirer la langue, avoir mal aux dents*, mais plus encore pour les énoncés des deux derniers types). Aucune différence significative selon le sexe n'a été observée. Développementalement, on passe dans les deux groupes régionaux de quelques pourcents seulement de réponses correctes (utilisation de l'article en lieu et place du possessif, selon les recommandations des grammaires normatives) autour de trois ans à des plages de 60 à 80 % de réponses correctes selon le type de phrase (les réflexives étant mieux réussies) dans l'échantillon liégeois et de 80 à 100 % dans l'échantillon versaillais. Simultanément un contrôle effectué avec les mêmes sujets portant sur des phrases se référant à une possession extrinsèque confirmait l'utilisation correcte à 100 % du possessif dès 3 ans, ce qui correspond aux indications de la littérature psycholinguistique développementale*.

Un autre contrôle effectué tant à Versailles qu'à Liège avec un groupe d'adultes, de milieu socio-économique moyen, ne révélait aucune différence significative entre les

*Heinz, 2003 ; Spanoghe, 1995

*par exemple, Grevisse, 1964, 1982 ; Wagner, Pinchon, 1962

¹On parle dans ces cas de forme pronominale réflexive dative

*Sandfeld, 1928

*Brunot, Bruneau, 1956

²L'italien et l'espagnol castillan nous sont suffisamment familiers pour émettre l'hypothèse que l'expression de la possession extrinsèque y est comparable à celle du français ; pour les autres langues d'origine latine, nous ne pouvons nous prononcer. Les usages en question ne sont pas typiques dans les langues germaniques (allemand, néerlandais, anglais) qui par ailleurs ne disposent pas de formes pronominales réflexives datives (Barra-Jover, 2002).

**Grevisse, 1982

***1944a, 1944b

*1977

*Rondal et coll., 1999

scores obtenus par les enfants de 11 ans et ceux des adultes, suggérant que le niveau de développement mature est atteint vers 11 ans et donc que le développement reste incomplet par rapport aux normes grammaticales dans la communauté liégeoise.

Il valait la peine de reprendre la recherche trente ans plus tard en y ajoutant quelques contrôles. Stéphanie Poulain, à Liège, et Marianne Del Pup, en région parisienne, ont recueilli les données comparatives dans l'investigation rapportée et analysée dans ce qui suit.

Les objectifs et hypothèses du travail étaient les suivants :

1. une variance développementale est attendue dans les échantillons entre environ 6 ans (1^{ère} année primaire, en Wallonie ; cours préparatoire - CP- en France) et 11 ans d'âge (cinquième année primaire, en Wallonie ; cours moyen 2 - CM2-, en France) et ce pour les trois types de phrases se rapportant aux parties du corps (soit la construction pronominale réflexive dative, la construction actionnelle où le possesseur est l'agent et celle avec le verbe *avoir*) ;
2. aucune différence significative n'est attendue entre les performances des garçons et des filles ;
3. des différences statistiquement significatives portant sur chacun des trois types de phrase sont attendues entre les écoles parisiennes et liégeoises, en faveur des premières ;
4. les scores obtenus par les enfants aux alentours de 11 ans d'âge seront proches de ceux obtenus par des adultes qui se seront vus proposer les mêmes épreuves et ce tant en région parisienne qu'en région liégeoise ;
5. dans chaque région, la comparaison des performances à l'épreuve de la possession intrinsèque entre les enfants d'une école située en milieu favorisé et d'une autre école située en milieu moins favorisé, sera en faveur des premiers et ce pour chaque type de phrase ;
6. dans chaque région, la comparaison des performances à l'épreuve de la possession intrinsèque entre les enfants d'une école pratiquant une immersion scolaire français/anglais et d'une école de même milieu socio-économique où l'enseignement se fait exclusivement en français, sera en faveur des seconds, étant donné que l'anglais ne substitue pas habituellement l'article défini à l'adjectif possessif dans les cas de possession intrinsèque se rapportant aux parties du corps.

MÉTHODE

SUJETS :

120 enfants et 10 adultes en région parisienne ; les enfants étaient âgés de 5 ans et 9 mois à 10 ans et 7 mois. Trois établissements scolaires ont été concernés (40 enfants par établissement entre le CP et le CM2, 4 garçons et 4 filles par classe) ; un établissement situé dans un milieu socio-économique considéré comme favorisé (école Saint-Louis, à Pontoise), un établissement situé dans un milieu considéré comme moins favorisé, école de Génicourt et une école pratiquant une immersion scolaire français/anglais et située en milieu socio-économiquement favorisé – la « Petite école bilingue », Paris (immersion à 50 % du temps scolaire pour chaque langue et disposant d'enseignants natifs pour chacune des langues d'enseignement). Les enfants en classes d'immersion ont été choisis parmi ceux ayant reçu jusqu'à l'entrée à l'école une éducation exclusivement unilingue français. Les adultes pouvaient être considérés comme appartenant à la classe socio-économique moyenne mais aucune enquête spécifique n'a été faite. Il s'agissait de personnes monolingues employées dans deux entreprises privées voisines des établissements scolaires et qui ont accepté de participer à la recherche.

120 sujets enfants et 10 adultes en région liégeoise ; les enfants étaient âgés de 5 ans et 8 mois à 10 ans et 7 mois. Trois établissements scolaires ont été concernés (40 enfants par établissement entre la première et la cinquième année primaire ; 4 garçons et 4 filles par classe) ; un établissement situé dans un milieu socio-économique considéré comme favorisé, école du Jardin Botanique, un établissement situé dans un milieu considéré

comme moins favorisé, école de La Préalle, et une école pratiquant une immersion français/anglais, le lycée de Waha (à 50 % du temps scolaire pour chaque langue et disposant d'enseignants natifs pour chaque langue d'enseignement). Les enfants des écoles ne pratiquant pas l'immersion linguistique ont été choisis au hasard dans chaque classe parmi ceux ayant reçu une éducation exclusivement unilingue français jusqu'à l'entrée à l'école. Les adultes pouvaient être considérés comme appartenant à la classe socio-économique moyenne mais aucune enquête spécifique n'a été faite. Il s'agissait, comme pour l'échantillon parisien, de personnes monolingues travaillant dans deux entreprises privées voisines des établissements scolaires et qui ont accepté de participer à la recherche.

MATÉRIEL :

Vingt-six phrases réparties en 4 catégories reprises exactement du travail de Rondal (1977) ont été utilisées tant en région parisienne que liégeoise. De manière à favoriser leur production orale par les sujets, 26 dessins correspondants ont été réalisés (feuilles de format A4, dessins en noir et blanc) schématisés de façon à éviter tout centrage intempestif sur tel ou tel détail non pertinent de la représentation.

LES PHRASES :

Catégorie A : Formes verbales réfléchies

1. *Se laver les mains*
2. *S'essuyer la figure*
3. *Se boucher le nez*
4. *S'être brisé la jambe*
5. *Se frapper la poitrine*
6. *Se gratter la tête*
7. *Se froter le bras*
8. *S'être cogné la tête*

Catégorie B : Verbes de gestes corporels

1. *Tirer la langue*
2. *Fermer les yeux*
3. *Tourner la tête*
4. *Froncer les sourcils*
5. *Ouvrir la bouche*
6. *Agiter (remuer) le bras*
7. *Donner la main*

Catégorie C : Verbe *avoir*

1. *Avoir un gros nez*
2. *Avoir les cheveux roux (être roux de cheveux)*
3. *Avoir une bosse sur le front*
4. *Avoir (avoir mis) un chapeau (son chapeau) sur la tête*
5. *Avoir (avoir mis) un ruban (son ruban) dans les cheveux*
6. *Avoir mal aux dents*

Catégorie D : Production de l'adjectif possessif

1. *Ouvrir son parapluie*
2. *Lacer ses chaussures*
3. *Passer sa culotte*
4. *Porter son cartable*
5. *Perdre son mouchoir*

PROCÉDURE :

L'évaluation menée individuellement avait une durée de 10 et 15 minutes et ne présentait aucune difficulté procédurale particulière. Aucune consigne formelle n'était don-

née autre que « Dis-moi ce que tu vois, dis-moi ce qui se passe » simultanément à la présentation de la planche dessinée. Si l'enfant manifestait quelque difficulté ou hésitation, l'évaluateur était autorisé à préciser « Que fait le garçon ? Le garçon ... », sans induire le choix du verbe ou du syntagme nominal objet (ou attribut), sauf pour la catégorie C où il était permis, de façon à réduire une éventuelle ambiguïté, de produire le verbe *avoir*, par exemple, *Il a ...*, *Le garçon a mal....* Toutes les réponses quelles qu'elles fussent furent accueillies par « bien, bon, correct » de façon à éviter de renforcer même incidemment uniquement les réponses « grammaticales » et provoquer un apprentissage implicite de ce type de réponse durant la séance expérimentale.

La procédure correspond exactement à celle employée par Rondal*. Il en va de même pour la correction et la notation des énoncés produits par les sujets. Il convient de s'entendre sur ce qu'on veut désigner par « réponse correcte » ou « grammaticale ». Comme rappelé dans la partie introductive, les « règles » de construction de phrase exprimant une possession intrinsèque sont plutôt des recommandations stylistiques que des contraintes formelles. Il ne peut donc s'agir à strictement parler de réponse correcte ou incorrecte. Néanmoins nous utiliserons les expressions « réponses correctes » ou « grammaticales » et « incorrectes » ou « non grammaticales ». Pour les catégories de phrases A, B, et C, une réponse correcte est celle qui incorpore l'article devant le nom de la partie du corps (une erreur d'identification de la dite entité, pourvu qu'il s'agisse d'une partie du corps, était sans conséquence sur la notation) à la place de l'adjectif possessif. Pour les phrases de la catégorie A, il s'agit également de produire un verbe pronominal réfléchi. En ce qui concerne la catégorie D (contrôle), la réponse correcte est celle qui fait intervenir l'adjectif possessif devant le nom de l'objet possédé extrinsèquement. Une réponse correcte est notée un point et une réponse incorrecte zéro.

Trois types d'erreur de commission (production erronée par opposition à omission) sont possibles pour les phrases de la catégorie A, soit :

- type 1 : utilisation de la forme pronominale réfléchie et emploi de l'adjectif possessif devant le nom désignant la partie du corps (« par exemple, *Il se lave ses mains*) ;
- type 2 : utilisation d'une forme verbale sans pronom réfléchi et emploi de l'adjectif possessif devant le nom désignant la partie du corps (par exemple, *Il lave ses mains*) ;
- type 3 : Utilisation d'une forme verbale sans pronom réfléchi et emploi de l'article devant le nom désignant la partie du corps (par exemple, *Il lave les mains*).

Un seul type d'erreur de commission est possible pour les phrases des catégories B, C, ou D. Il s'agit de la substitution de l'adjectif possessif à l'article ou inversement pour la catégorie D.

TRAITEMENT STATISTIQUE :

Pour l'ensemble des analyses, le seuil d'erreur accepté pour le rejet de l'hypothèse nulle (c'est-à-dire, « aucune différence au niveau des populations correspondantes sur les variables indépendantes retenues pour l'étude ») a été fixé à p inférieur ou égal à 0,05. On a testé l'effet du sexe de l'enfant dans les échantillons liégeois et parisien séparément pour chaque catégorie de phrases au moyen du test t de Student pour échantillons indépendants. Aucun test statistique n'a été appliqué aux différences dans les réponses obtenues chez les sujets adultes en région liégeoise et parisienne ni chez les enfants en 5^e année primaire ou CM2 ; seules les moyennes de groupe ont été considérées sur ce point. Par contre, les scores des adultes liégeois et parisiens ont été comparés au moyen du test t de Student pour échantillons indépendants. Plusieurs analyses de variance paramétriques univariées doubles ou triples, enchâssées, pour mesures répétées, ont été effectuées selon les variables indépendantes (2 villes, 3 écoles, 5 classes d'âge) et pour les 4 types de phrase*³.

*1977

*Winer, 1971

La variable dépendante dans l'étude est de nature dichotomique (réponse correcte ou incorrecte à un énoncé), ce qui constitue une violation de l'hypothèse de normalité de la distribution, hypothèse qui constitue un prérequis pour l'utilisation d'une technique paramétrique d'analyse de la variance. Il est cependant permis de recourir à une ANOVA paramétrique dans l'analyse de données dichotomiques à condition de remplir plusieurs conditions spécifiées par Lunney (1970), lesquelles étaient rencontrées dans le présent travail.

Aucune différence statistiquement significative n'a été mise en évidence entre garçons et filles pour aucune des 4 catégories de phrases en région parisienne. Il en alla de même en région liégeoise, sauf pour la catégorie de phrases C où les garçons ont globalement donné plus de réponses impliquant l'utilisation de l'article au lieu du possessif que les filles (moyennes respectives : 85,44% contre 76,38% ($t = 2,69$; $p = 0,008$). Cette différence n'affectant pas significativement les totaux obtenus selon le sexe des enfants, nous n'avons pas cherché à l'approfondir en suivi statistique selon les classes d'âge, ni n'avons retenu la variable indépendante sexe pour les analyses ultérieures.

Les scores des enfants liégeois de la 5^e année primaire dans les écoles ne pratiquant pas l'immersion scolaire sont très proches de ceux des adultes liégeois et ce pour les 4 catégories de phrases (A : 80% de réponses correctes ; B : 74% ; C : 95% ; D : 92%). Le type d'erreur de commission prédominant pour les enfants et les adultes en catégorie A est le type 2 (forme verbale non pronominalisée et utilisation du possessif devant le nom de la partie du corps). Les scores adultes correspondant en région parisienne sont plus élevés en moyenne et ce pour les catégories de phrases A, B et C (respectivement, 94%, 95% et 100%) et inférieurs pour la catégorie D (74%). En catégorie A, le type d'erreur prédominant est également de type 2. Les moyennes des scores adultes de la région parisienne ne diffèrent pas de ceux des enfants de CM2 sauf pour la catégorie de phrases B (95% de réponses correctes contre 84% chez les enfants de milieu scolaire favorisé ; $t = 2,08$; $p = 0,05$).

La comparaison des adultes liégeois et parisiens révèle une différence significative dans les moyennes de groupe pour les catégories de phrases A, B et D (respectivement, $t = 3$, $p = 0,002$; $t = 4,80$, $p = 0,0001$; $t = 2,40$, $p = 0,03$) mais pas pour la catégorie C en raison d'une claire variabilité interindividuelle pour cette catégorie de phrases (la différence en question serait toutefois acceptable significativement au seuil d'erreur de $p = 0,07$).

Les tests univariés de significativité statistique (ville, école, classe) pour les phrases de la catégorie A révèlent un effet principal de la ville ($F = 21,04$; $p = 0,000008$) et de la classe ($F = 5,02$, $p = 0,0007$) mais aucun effet du type d'école ni aucun effet d'interaction double ou triple entre les variables indépendantes. Les scores des enfants parisiens sont une quinzaine de pourcents supérieurs en moyenne à ceux des enfants liégeois. Selon la classe scolaire (écoles confondues), on note une augmentation moyenne des réponses correctes de 64 à 75% en territoire liégeois et de 77 à 90% en territoire parisien. Le type d'erreur 2 domine largement et ce à tous les niveaux d'âge et pour chaque ville et école. Pour les phrases de la catégorie B, on observe un effet significatif de la variable ville ($F = 36,14$; $p = 0,000000$), de la variable classe ($F = 5,67$; $p = 0,0002$), et un effet significatif d'interaction entre les variables classe et école ($F = 2,10$; $p = 0,038$) dû au fait que les scores des enfants en enseignement immersif, tant à Liège qu'à Paris, sont inférieurs à ceux des autres écoles particulièrement au premier niveau de scolarité. Les scores des enfants parisiens sont supérieurs de 15 à 20 pourcents à ceux des enfants liégeois. Selon la classe (écoles confondues), on note une augmentation moyenne des réponses correctes de 47% à 68% en région liégeoise et de 67% à 84% en région parisienne. Pour les phrases de la catégorie C, la même analyse fait état d'un effet significatif de l'école et de la classe (respectivement, $F = 13,65$; $p = 0,000003$; $F = 5,30$; $p = 0,0004$) mais pas d'effet de la variable ville, ni d'effet d'interaction entre les variables ville, école, classe. L'effet classe témoigne d'une progression régulière de la première à la 5^e année en région liégeoise (entre 50 et 68%) et du CP au CM2 (entre 69 et 83%) en région parisienne. L'effet de la variable école (villes et classes confondues) est particulièrement saillant. Les classes en immersion, tant à Paris qu'à Liège, fournissent des scores de réponses correctes inférieurs de 5 à 40% à celles des écoles ne pratiquant pas l'immersion. Pour les phrases de la catégorie D, on observe uniquement un effet significatif de la variable classe ($F = 3,52$; $p = 0,008$), renvoyant au fait qu'à Paris comme à Liège, les

scores des deux derniers niveaux scolaires sont inférieurs de 10 à 15 % à ceux des niveaux précédents (sauf la première année à Liège où les scores sont les plus bas en absolu). Selon la classe (écoles confondues), on relève une évolution curvilinéaire des moyennes de réponses correctes de 65 à 80 et puis 70 %, en région liégeoise, et de 75 à 85 et puis 72 %, en région parisienne.

Le Tableau 1 reprend les effets statistiques principaux en rapport avec les variables indépendantes.

TYPES DE PHRASES	EFFETS PRINCIPAUX	SUIVIS
A	Ville	Paris>Liège
	Classe	
B	Ville	Paris>Liège
	Classe x Ecole	Ecoles non- immersion > Ecole immersion
C	Ecole	Ecoles non-immersion> Ecole immersion
		Classe
D	Classe	3 premières années > 4 ^e (CM1) et 5 ^e (CM2) années

Tableau 1: Effets statistiquement significatifs des variables ville, école, et classe scolaire au seuil de p inférieur ou égal à 0,05 et suivis pour les différents types de phrases.

DISCUSSION

Les analyses corroborent l'hypothèse développementale dans les deux villes, Paris et Liège, pour les phrases impliquant une possession intrinsèque. L'utilisation de l'article en lieu et place de l'adjectif possessif augmente régulièrement entre la première année primaire (cours préparatoire) et la cinquième année (cours moyen 2). Les scores obtenus dans la présente étude sont comparables, tant à Liège qu'à Paris, à ceux publiés par Rondal* pour les phrases réflexives pronominales datives. Les différences entre Liège et Paris sont moins marquées, surtout pour les derniers niveaux primaires, dans la présente étude par rapport à celle d'il y a trente ans, pour les deux autres types de phrases exprimant la possession intrinsèque. Pour les phrases faisant intervenir une forme pronominale réflexive dative, l'amélioration est marquée à partir du cours élémentaire 2, dans l'échantillon parisien, mais on est déjà, tant à Liège qu'à Paris, à des moyennes supérieures à 60 % de réponses correctes dès le premier niveau primaire. Pour les phrases faisant intervenir un geste corporel, on observe un progrès régulier à partir de moyennes de l'ordre de 45 % à Liège et 68 % à Paris, au premier niveau primaire. Les phrases faisant intervenir le verbe *avoir* montrent encore un progrès sensible à partir de la troisième année (cours élémentaire 2), mais on est déjà autour de 70 % et 77 %, à Liège et à Paris respectivement, au premier niveau primaire. Les phrases faisant intervenir une possession extrinsèque présentent une évolution curvilinéaire. Tout se passe, sur ce point, comme si les enfants plus âgés, parisiens comme liégeois, tendaient à généraliser l'usage de l'article en lieu et place du possessif également aux cas ou à certains cas clairs de possession extrinsèque. La même tendance est observable chez les adultes parisiens inter-

*1977 ; comparaison Liège, Versailles

rogés avec une moyenne de 74 % seulement d'utilisation du possessif pour marquer la possession extrinsèque. Le même phénomène n'est pas observé chez les adultes liégeois (moyenne correspondante 92 %). S'agit-il d'un effet de mode langagière en train de s'installer, affectant les sujets parisiens et les enfants plus âgés mais non les adultes en région liégeoise, nous ne pouvons l'affirmer sur base d'un échantillon aussi restreint.

L'hypothèse mérite peut-être vérification.

L'étude de Rondal* disposait d'un échantillon de sujets versaillais et liégeois comprenant des enfants entre 3 ans et 2 mois et 4 ans et 8 mois (3 classes de maternelles). La présente étude n'a pas repris ces niveaux d'âge car on n'y pratique pas l'immersion linguistique et nous souhaitons pouvoir effectuer les comparaisons nécessaires sur ce point. Les données issues du travail de 1977 montrent des scores moyens dans les deux échantillons régionaux d'enfants de maternelle pour les phrases de la catégorie A de l'ordre de moins de 5 % de réponses correctes seulement (les erreurs étant massivement liées à la non-production du verbe pronominal et à l'utilisation concomitante de l'adjectif possessif devant le nom de la partie du corps). Ces pourcentages élevés d'erreurs s'expliquent par l'usage immature ou inexistant de la forme pronominale réflexive dative chez les enfants de ces âges*. Les scores moyens pour les phrases exprimant un geste corporel étaient meilleurs mais toujours inférieurs à 20 % de réponses correctes. Seule différence entre les deux échantillons régionaux à ces âges, le meilleur score moyen des enfants versaillais aux phrases faisant intervenir le verbe *avoir* (*avoir*, *avoir mis*, *avoir mal*), situé aux alentours de 40 % tandis qu'on descendait à 20 % dans l'échantillon liégeois.

On dispose ainsi de l'empan développemental complet pour les structures de possession intrinsèque envisagées. L'acquisition des formes recommandées par les grammairiens intervient entre environ 3 et 11 ans, avec des différences selon le type de phrase et une petite amélioration entre onze ans et l'âge adulte. Les formes pronominales réflexives datives présentent, dès le premier niveau primaire, un avantage d'une dizaine de pourcents dans les deux régions, les formes de type B et de type C sont moins bien traitées relativement parlant. Avec l'évolution en âge, les scores de réussites par région se rapprochent pour les trois types de phrases. On peut affirmer que les structures formelles de la possession intrinsèque concernant les parties du corps sont acquises quelle que soit la formulation verbale en fin de parcours scolaire primaire.

De façon intéressante, aucune différence statistiquement significative n'a été enregistrée selon le milieu socio-économique des écoles, infirmant notre hypothèse initiale sur ce point. L'utilisation des formes de la possession intrinsèque ne paraît subir aucune influence négative notoire du parler des milieux socio-économiquement moins favorisés. La comparaison entre école pratiquant ou non l'immersion selon l'appartenance régionale et les catégories de phrases est intéressante. Les phrases de catégorie A ne donnent lieu à aucune différence significative entre les enfants des écoles pratiquant ou non l'immersion linguistique. Il en va de même pour les phrases de catégorie D (possession extrinsèque). Pour les phrases de catégorie B (gestes corporels), on relève un effet d'interaction significatif des variables école et classe, sans interaction (triple) avec la ville (donc un effet commun aux deux régions), dû aux scores plus bas des enfants en immersion particulièrement au premier niveau scolaire. La progression de ces enfants est forte pendant les premières années du primaire. Partant de plus bas, pour ainsi dire, ils rattrapent leur retard initial pendant les premières années. Pour les phrases de catégorie C (verbe *avoir*), l'effet d'immersion est davantage marqué encore et ce, tout au long de la scolarité primaire (mais plus nettement encore au cours des premières années) et ce, aussi bien en région parisienne qu'en région liégeoise.

On est amené à un double constat. En accord avec les données de Rondal*, le travail confirme l'existence d'une moindre utilisation en région liégeoise des formes recommandées par les grammairiens quant à la possession intrinsèque se rapportant aux parties du corps, qu'il s'agisse de la tournure pronominale réflexive dative, des verbes d'action corporelle où le sujet du verbe encode l'agent de l'action et des tournures avec le verbe *avoir*. La différence entre les échantillons de sujets liégeois et parisiens est de l'ordre de 5 à 15 % en faveur des seconds. Rondal* a proposé pour expliquer les diffé-

*1977

*Rondal, Brédart, 1985

*1977

*1977

rences qu'il avait observées un effet indirect sur les structures en question du dialecte wallon (influencé historiquement sur divers points dont celui de l'expression de la possession intrinsèque par les parlers germaniques). L'hypothèse semble toujours pouvoir s'appliquer. On relève toutefois dans les données contemporaines ce qui peut être un affaiblissement de cette influence particulièrement si l'on considère les phrases avec le verbe *avoir* et celles exprimant un geste corporel. Les décalages sur ces points entre les scores des enfants des derniers niveaux scolaires primaires étudiés et des adultes en région liégeoise et en région parisienne aujourd'hui sont réduits de moitié environ en valeur moyenne en comparaison avec celles d'il y a trente ans entre sujets liégeois et versaillais. Une réduction de l'influence indirecte du wallon sur le français liégeois n'aurait rien d'une surprise eu égard au déclin marqué de l'utilisation du dialecte en Wallonie (et peut-être particulièrement en Wallonie liégeoise) au cours des dernières décennies ainsi que la présence toujours plus importante et clairement uniformisatrice du média télévisuel (outre l'exposition très régulière et intense de la Wallonie aux principales chaînes françaises de télévision diffusant principalement le parler typique de l'Ile-de-France).

L'effet de l'immersion scolaire français/anglais paraît également clair tant en région liégeoise qu'en région parisienne. Y échappe la forme pronominale réflexive dative, inexistante en langue anglaise et pour laquelle, en français, le pronom réflexif placé en début de phrase joue sans doute comme stimulus discriminatif pour la convocation subséquente de l'article au lieu du possessif*. On pourrait toutefois poser la question de savoir pourquoi le même effet ne joue pas, ou moins, dans le cas des différences régionales concernant cette catégorie de phrases de façon à réduire ou à annihiler les différences régionales. L'exposition historique du parler régional liégeois aux influences allemandes et néerlandaises ne devrait pas peser sur les phrases de ce type puisqu'elles n'existent pas dans ces langues. Reste le wallon contemporain, peu parlé encore comme indiqué mais dont l'influence sur le parler régional, même en régression, n'est sans doute pas nulle et pourrait expliquer le maintien partiel des différences régionales Liège/Paris concernant ce type de construction. On trouve en wallon, en effet, un mélange de tournures de type germanique et de formes pronominales datives (avec reprise du possessif au lieu de l'article, comme dans *Il se lave ses mains*) où, donc, le pronom réflexif ne suffit pas à programmer l'usage subséquent dans la phrase de l'article.

Revenant aux classes parisiennes et liégeoises en immersion français/anglais, les formes exprimant les gestes corporels et plus encore celles avec le verbe *avoir* paraissent y subir une influence en sens opposé aux recommandations des grammairiens français, du fait que l'anglais leur préfère l'usage du possessif et que celui-ci, d'une certaine manière, est plus naturel s'agissant de possession⁴.

En conclusion sur ce point, bien que les pratiques immersives scolaires (dans les diverses langues) qui ont fait l'objet d'études systématiques* ne révèlent pas de retard en langage maternel par rapport à une évolution scolaire traditionnelle (sans immersion linguistique)⁵, la présente étude suggère qu'au niveau de certaines subtilités, comme ici l'expression de la possession intrinsèque, des différences systématiques entre langues puissent affecter (sans « gravité » communicative) les pratiques expressives des enfants en immersion. La recommandation, dès lors, si on veut encourager une pédagogie de la langue quelque peu puriste⁶, serait d'identifier les structures « menacées » en situation immersive et les soutenir davantage en langue maternelle en en faisant les objets privilégiés d'apprentissages contrastifs implicites voire explicites.

⁴Comme indiqué, l'effet est plus marqué chez les enfants plus jeunes. On rappellera que le développement langagier quant à l'expression de la possession (une des premières relations sémantiques à être comprise et exprimée) se fait en recourant à diverses formes (Rondal, Brédart, 1985) – notamment : nom du possédant + possédé ou inversement, par exemple, papa bic : (possédé) + préposition + nom du possédant, par exemple, (ballon) à Fafa ; (possédé) + préposition + possédant pronominalisé à la première personne, par exemple, (ballon) à moi – mais pas avant longtemps à une substitution adjectif possessif/article pour les parties du corps (laquelle doit sembler bizarre – « non grammaticale » – au jeune enfant dans un premier temps ; en attestent notamment les données de Rondal, 1977, avec les groupes d'enfants autour de 3 ans d'âge).

⁵Et même parfois une supériorité des enfants en immersion sur ceux en scolarité traditionnelle y compris en langue maternelle (toutefois nous avons argumenté – Comblain, Rondal, 2001 – qu'il s'agissait vraisemblablement d'un biais sélectif, les enfants les plus doués étant davantage susceptibles d'être dirigés par leurs parents et les enseignants vers un enseignement immersif ; aucune étude de covariance des niveaux de départ n'ayant été menée à ce jour, à notre connaissance, de façon à clarifier cet aspect de la question).

⁶Certains considèrent parfois qu'il s'agit dans des cas du genre de ceux de l'expression de la possession intrinsèque en français, de purisme voire de conservatisme linguistique. On rappellera le potentiel expressif supérieur des formes françaises (et d'autres langues latines) sur ce point ainsi qu'expliqué dans la partie introductive du travail. Il serait dommage d'hypothéquer ce capital en s'exposant « sans protection » dès l'enfance à des systèmes linguistiques différents (ce qui est, par ailleurs, une bonne chose).

*Rondal, 1977

*cf. Comblain, Rondal, 2001, pour une analyse

- BARRA-JOVER, M. (2002). Datif, possessif, article défini ou comment se passer de la possession inaliénable ? *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 31, 43-60.
- BRUNOT, F., BRUNEAU, C. (1956). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson. 6^{ème} édition, 1^{ère} édition 1887.
- COMBLAIN, A., RONDAL, J.A. (2001). *Apprendre les langues. Où, quand, comment ?* Hayen (Sprimont, Belgique) : Mardaga.
- GREVISSE, M. (1964). *Le bon usage*. Paris, Gembloux : Duculot.
- GREVISSE, M. (1982). *Le français correct*. Bruxelles : Duculot.
- HATCHER, A. (1944a). Il me prend le bras vs. il prend mon bras. *Romanic Review*, 35, 156-164.
- HATCHER, A. (1944b). Il tend les mains vs. il tend ses mains. *Studies in Philology*, 41, 457-481.
- HEINZ, M. (2003). *Le possessif en français. Aspects sémantiques et pragmatiques*. Bruxelles : De Boeck.
- LUNNEY, G.H. (1970). Using analysis of variance with a dichotomous dependent variable : an empirical study. *Journal of Educational Measurement*, 7(4), 96-104.
- RONDAL, J.A. (1977). L'emploi de l'adjectif possessif et de l'article devant le nom des parties du corps dans l'expression de la possession intrinsèque en français : une étude génétique. *Psychologica Belgica*, 17, 165-181.
- RONDAL, J.A., BREDART, S. (1985). Langage oral : aspects développementaux. In RONDAL, J.A., SERON, X. (Eds.), *Troubles du langage : diagnostic et rééducation*, 21-61. Bruxelles : Mardaga.
- RONDAL, J.A., ESPERET, E., GOMBERT, J.E., THIBAUT, J.P., COMBLAIN, A. (1999). Développement du langage oral. In RONDAL, J.A., SERON, X. (Eds.), *Troubles du langage : bases théoriques, diagnostic et rééducation*, 107-178. Sprimont, Belgique : Mardaga.
- SANDFELD, K. (1928). *Syntaxe du français contemporain*. Paris : Honoré Champion Editeur.
- SPANOGHE, A. (1995). *La syntaxe de l'appartenance inaliénable en français, en espagnol et en portugais*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.
- WINER, B. (1971). *Statistical principles in experimental design*. New York : McGraw-Hill.